



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 35287

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les normes comptables internationales qui devraient être adoptées prochainement par la Commission européenne, en particulier la norme IAS 32. Son adoption en l'état représenterait une menace sérieuse pour la survie et le développement des coopératives françaises et européennes puisque les parts sociales des coopératives ne seraient plus considérées comme des éléments de fonds propres. En conséquence, elle lui demande d'intervenir auprès de la Commission européenne afin de préserver les normes européennes et de ne pas accepter la norme proposée d'inspiration anglo-saxonne.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35287

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1743